

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. Dénomination et adresse de la collectivité passant le marché :

COMMUNE DE DINARD – Commande Publique - 47, bd Féart – BP 90136 - 35801 DINARD CEDEX
Téléphone : 02.99.16.00.00 / Fax : 02.99.46.80.09

2. Mode de passation :

Marché passé selon une procédure adaptée en application de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

3. Objet du marché :

MISSION D'ASSISTANCE JURIDIQUE, TECHNIQUE ET FINANCIERE RELATIVE À LA MISE EN ŒUVRE ET A LA GESTION DE LA PROCEDURE DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DU CASINO (2019-02).

4. Forme du marché :

La consultation donnera lieu à un marché ordinaire.

5. Lots :

Le marché est composé d'un lot unique.

6. Variantes :

Les variantes à l'initiative du candidat ne sont pas autorisées

7. Délai de validité des offres : 90 jours

8. Durée du marché :

Le marché démarre à compter de sa notification et se termine lors de la signature de la Délégation de Service Public. Les délais de réalisation des phases intermédiaires sont ceux figurant au planning que le prestataire fournira à l'issue de son offre.

Le contrat de Délégation de Service Public doit obligatoirement être signé dans les délais permettant une exploitation au plus tard le 1^{er} mai 2020.

9. Retrait du dossier de consultation :

Mairie de DINARD- Commande Publique - 28, bd Féart - 35800 DINARD

Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable sur le profil acheteur à l'adresse : <https://www.megalisbretagne.org/>

10. Réception des offres :

Les offres devront être transmises par voie dématérialisée à l'adresse suivante : <https://www.megalisbretagne.org>

11. Date limite de réception des offres : Le 02/04/2019 à 12H00

12. Critères de jugement des offres :

Critères	Pondération
1 - Valeur technique des offres. Seront pris en compte : <ul style="list-style-type: none"> ◆ Organisation et méthodes de travail mises en œuvre ; modalités de collaboration proposées par le candidat 20 % ◆ Pertinence des moyens humains et matériels 10 % ◆ Calendrier détaillé de la prestation 10 % 	40 %
2 - Prix (au vu de l'offre financière ou devis)	40 %
3 – Références similaires du prestataire <ul style="list-style-type: none"> ◆ Niveau de compétences (CV du candidat ou des intervenants envisagés)5 % ◆ Expérience..... 5 % ◆ Maîtrise des domaines relevant de l'objet de la DSP par le Candidat 10 % 	20%

13. Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents mentionnés dans le règlement de consultation

14. Renseignements complémentaires pouvant être obtenus :

Ordre Administratif :

Vanessa DEMETS – Tel : 02.99.16.31.15 - Courriel : vanessa.demets@ville-dinard.fr

K. ALSAC / P. BANNIER - Tél : 02.99.16.00.00

Courriel : karine.alsac@ville-dinard.fr ou pascale.bannier@ville-dinard.fr

15. Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de RENNES - 3 Contour de la Motte CS 44416 35044 Rennes

Renseignements concernant l'introduction des recours auprès :

Mairie de Dinard - Service Juridique - 47, Boulevard Féart - B.P 90136 - 35800 DINARD

Téléphone : 02.99.16.00.00 - Télécopieur : 02.99.46.80.09

16. Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 11 mars 2019